COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Les télévisions communautaires autonomes encore oubliées!

Victoriaville, le 9 novembre 2026 — La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec et l'Association canadienne des usagers et stations de télévision communautaires (CACTUS) expriment leur profonde déception à la suite de l'annonce faite le 8 novembre par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Monsieur Marc Miller, sur la répartition des 600 millions de dollars destinés aux secteurs audio et audiovisuel. Aucune des enveloppes annoncées ne vise directement les télévisions communautaires autonomes, alors que le Fonds canadien de la radio communautaire reçoit 7,5 millions de dollars.

La Fédération se réjouit sincèrement de l'appui accordé à la radio communautaire, dont le rôle auprès des communautés est essentiel. Ce choix montre que le gouvernement reconnaît la valeur des médias communautaires. Il rend d'autant plus incompréhensible l'absence de toute mesure pour les télévisions communautaires autonomes, qui jouent le même rôle à l'écran.

« La Loi sur la diffusion continue en ligne reconnaît la contribution exceptionnelle des radiodiffuseurs communautaires à la réalisation de ses objectifs. Pourtant, seule la moitié du secteur est soutenu dans cette annonce », déclare Amélie Hinse, directrice générale de la Fédération. « Nos stations produisent chaque semaine de l'information locale et des contenus qui reflètent la vie de leur milieu, souvent dans des régions où aucun autre média télévisuel n'est présent. On parle de souveraineté culturelle et de nouvelles locales : les télévisions communautaires autonomes en sont la première ligne. » souligne-t-elle.

La Fédération et CACTUS soulignent une profonde incohérence dans la répartition annoncée des montants. La baisse des revenus des câblodistributeurs est venue directement réduire le financement disponible pour la télévision communautaire. L'argent annoncé pour les trois principaux fonds destinés aux médias du pays n'incluent pourtant aucune mesure accessible aux télévisions communautaires.

Le secteur communautaire dans son ensemble est sous-financé, considérant le rôle crucial qu'il joue en fournissant des nouvelles et de l'information dans des régions du pays inaccessibles aux secteurs public et privé. Or, c'est la télévision communautaire qui a le plus souffert au fil des ans, particulièrement hors du Québec, où le soutien qui lui était destiné a été réorienté des petites communautés vers les activités d'information du secteur privé dans les grands centres urbains. Cette situation a mené à la crise de l'information que nous vivons aujourd'hui. « Même ce filet de sécurité de dernier recours, une initiative citoyenne conçue pour donner une voix aux communautés qui en étaient dépourvues, s'est vu couper l'herbe sous le pied », a déclaré Catherine Edwards, directrice générale de CACTUS.

Les stations de télévision communautaire sont les mieux placées pour faire avancer plusieurs priorités fédérales clés, notamment l'éducation aux médias en lien avec l'intelligence artificielle et les ingérences étrangères, la diffusion d'informations relatives à la sécurité publique, ainsi que l'affirmation de la souveraineté dans les régions éloignées. « Nous souhaitons assumer ces rôles, mais la majeure partie du réseau canadien, autrefois dynamique, qui comptait plus de 300 stations communautaires sur le câble, a disparu. Si l'industrie du câble ne dispose plus de la part de marché, des ressources ou de la volonté nécessaires pour remplir ce mandat, ces ressources doivent être réorientées vers les communautés. Celles-ci sont prêtes et volontaires. Cette décision est vraiment décevante. » renchérit-elle.

« Le gouvernement reconnaît que le déclin du câble fragilise la production canadienne et il agit en conséquence. Nous lui demandons simplement d'appliquer la même logique aux télévisions communautaires autonomes, qui subissent ce déclin de plein fouet », ajoute Carl Desbiens, président de la Fédération.

L'aide de 600 M$ ne couvre que l'exercice 2026-2027, en attendant un cadre à plus long terme. La Fédération et CACTUS demande au gouvernement du Canada:

1. De prévoir une enveloppe dédiée aux télévisions communautaires autonomes dans le financement des prochaines années et;
2. De reconnaître le rôle et le financement des télévisions communautaires autonomes dans les nouvelles orientations qui seront données au CRTC;

« Nous tendons la main au ministre Miller. Les télévisions communautaires autonomes sont prêtes à faire partie de la solution. Elles doivent maintenant faire partie des décisions », conclut Amélie Hinse.

À propos de la Fédération
La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec regroupe 43 télévisions communautaires autonomes partout au Québec. Elle a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres, de favoriser le développement de la télévision communautaire et de consolider son financement.

À propos de CACTUS
CACTUS défend les intérêts des Canadiens et des organismes communautaires afin qu'ils aient accès à la formation en compétences numériques, au soutien à la production et aux plateformes de distribution. Ainsi, les individus – en particulier les minorités et les voix alternatives – et les communautés disposent des outils nécessaires pour se faire entendre et s'exprimer dans l'environnement numérique. La vision de CACTUS, initialement axée sur la télévision communautaire, englobe désormais l'accès multimédia et multiplateforme.

– 30 –

Source :
Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec
communications@fedetvc.qc.ca

CACTUS
cathy@timescape.ca